

Évolution de l'épargne au Québec de 1999 à 2005



Auteurs | Renaud Bourget
Denis Carbonneau
Gilbert Ouellet

Secrétariat | Marjolaine Duval

Révision linguistique | Louise Mercier

Date de parution | Mars 2009

Dépôt légal | 1^{er} trimestre 2009
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN | 978-2-550-55595-7 (PDF)

Table des matières

Introduction.....	5
Notes explicatives.....	7
1. Composition des avoirs et des dettes au Québec – 1999 et 2005	11
1.1 Avoirs	14
1.2 Répartition des avoirs	15
1.3 Dettes.....	17
1.4 Répartition des dettes	17
2. Comparaison des avoirs et des dettes au Québec avec ceux du reste du Canada – 2005.....	19
3. Avoirs de retraite privés – 1999 et 2005.....	23
3.1 Québec 2005.....	23
3.2 Comparaison des avoirs de retraite privés au Québec – 1999 et 2005.....	25
3.3 Comparaison des avoirs de retraite privés au Québec avec ceux du reste du Canada - 2005	29
Conclusion.....	33
Bibliographie.....	35

Introduction

La Régie des rentes du Québec est préoccupée par la sécurité du revenu à la retraite et par la planification de la retraite. Comme organisme gouvernemental, la Régie doit voir à ce que les retraités aient un degré d'autonomie financière suffisant pour ne pas exercer une pression insoutenable sur les finances publiques. Dans une étude récente, la Régie prévoit que le revenu moyen des personnes âgées continuera d'augmenter d'ici 2035 à un rythme supérieur à l'inflation, alors que le niveau de remplacement du revenu assuré par l'épargne privée ira en augmentant¹.

Cette étude s'inscrit dans la mission de la Régie, dont l'un des énoncés est de promouvoir la planification financière de la retraite et de sensibiliser les citoyens à la nécessité de constituer un revenu suffisant pour cette étape de la vie. L'étude concorde également avec le *Plan d'action 2008-2009* de la Régie², ainsi qu'avec son *Plan stratégique 2006-2011*, dont l'un des objectifs est de s'assurer annuellement que la Régie contribue à l'élaboration de la politique gouvernementale en matière de sécurité sociale.

Le présent rapport porte sur les avoirs et les dettes des Québécois. Il s'agit d'une analyse effectuée à partir des données tirées de l'*Enquête sur la sécurité financière* (ESF) de Statistique Canada, menée de mai à juillet 2005 au Canada. Avant l'ESF de 2005, les plus récents résultats de ce type d'enquête remontaient à 1999. À cet effet, ce rapport présente d'abord les résultats de l'ESF de 2005 pour le Québec et les compare à ceux de 1999. Il établit ensuite une comparaison de la situation au Québec par rapport à celle du reste du Canada en 2005. La dernière partie du rapport traite spécifiquement des montants d'avoirs de retraite privés. On y reprend le même type d'analyse que dans les deux premières parties, soit une comparaison entre 2005 et 1999 pour le Québec et une comparaison entre le Québec et le reste du Canada pour 2005.

¹ Voir *Les revenus de retraite au Québec : Déterminants de la situation actuelle et projection jusqu'en 2035*, Régie des rentes du Québec (2008).

² L'un des objectifs du *Plan d'action 2008-2009* de la RRQ s'énonce comme suit : « Produire une analyse sur l'évolution de l'épargne au Québec de 1999 à 2005 et la rendre publique ».

Notes explicatives

Éléments du calcul des avoirs et des dettes

Le tableau 1 illustre les éléments du calcul des avoirs et des dettes d'une unité familiale, tels qu'utilisés dans l'*Enquête sur la sécurité financière* (ESF). La valeur nette est calculée selon la formule suivante : total des avoirs moins total des dettes.

Elle peut être vue comme étant le montant d'argent dont dispose l'unité familiale, après la vente de tous ses avoirs et le remboursement de la totalité de ses dettes.

Tableau 1
Éléments du calcul des avoirs et des dettes d'une unité familiale tels que comptabilisés dans l'*Enquête sur la sécurité financière*

Avoirs	Dettes
<p>Avoirs de retraite privés</p> <ul style="list-style-type: none"> - REER, FERR, CRI, autres³ - Régimes de retraite d'employeur (RRE) - Autres fonds de pension <p>Avoirs financiers (avoirs de retraite exclus)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dépôts dans des institutions financières - Fonds mutuels/de placement, fiducies de revenu - Capital-actions - Obligations - Autres avoirs financiers <p>Avoirs non financiers</p> <ul style="list-style-type: none"> - Résidence principale - Autres biens immobiliers - Véhicules - Autres avoirs non financiers <p>Capitaux propres dans une entreprise</p>	<p>Prêts hypothécaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Résidence principale - Autres biens immobiliers <p>Marge de crédit</p> <p>Carte de crédit et crédit à tempérament</p> <p>Prêts étudiants</p> <p>Prêts automobiles</p> <p>Autres dettes</p>

³ REER : régime enregistré d'épargne-retraite (peut être individuel ou collectif).

FERR : fonds enregistré de revenu de retraite. Selon la loi, il faut transférer les avoirs d'un REER dans un FERR au plus tard le 31 décembre de l'année où le participant atteint l'âge de 71 ans.

CRI : compte de retraite immobilisé. Le CRI est un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) particulier, dans lequel une personne peut transférer les sommes provenant de son régime de retraite d'employeur (RRE) ou de son fonds de revenu viager (FRV). À la différence d'un REER, l'argent contenu dans un CRI est immobilisé. Il doit donc servir seulement à procurer un revenu de retraite périodique et viager. Une personne peut détenir un CRI jusqu'au 31 décembre de l'année où elle atteint 71 ans.

Autres : les régimes de participation différée aux bénéfices (RPDB), les rentes et les autres avoirs de retraite divers sont également compris dans cette catégorie.

Définition d'unité familiale

Nous définissons une unité familiale comme une famille économique, composée de deux personnes ou plus qui vivent dans le même logement et qui sont apparentées par le sang, l'alliance, l'union libre ou l'adoption, ou encore d'une personne vivant seule ou avec d'autres personnes avec lesquelles elle n'est pas apparentée.

Description des grandes catégories d'avoirs

Les avoirs peuvent être répartis en quatre grandes catégories : avoirs de retraite privés, avoirs financiers (avoirs de retraite privés exclus), avoirs non financiers et capitaux propres dans une entreprise.

Les **avoirs de retraite privés** comprennent les épargnes dans des régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER), les comptes de retraite immobilisés (CRI), les fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR), la valeur des prestations de retraite « gagnées »⁴ par la participation à un régime de retraite d'employeur (RRE) et d'autres épargnes de retraite comme les rentes ou les régimes de participation différée aux bénéfices (RPDB). On parle d'avoirs de retraite privés pour indiquer que ces montants n'incluent pas la valeur des prestations qui seront versées au titre de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti (SV/SRG), de l'Allocation au conjoint (AC) ainsi que du Régime de rentes du Québec et du Régime de pensions du Canada (RRQ/RPC).

Les **avoirs financiers** comprennent les dépôts dans des institutions financières, les régimes enregistrés d'épargne-études, les bons du Trésor, les titres adossés à des créances immobilières, les montants détenus en fiducie, les sommes dues à l'unité familiale et d'autres avoirs financiers divers, notamment les actions dans des sociétés fermées.

Les **avoirs non financiers** comprennent la valeur de la résidence principale, les autres biens immobiliers (ex. : une maison de villégiature, une résidence secondaire ou une propriété louée), les véhicules⁵, la valeur du contenu de la résidence principale de l'unité familiale, les objets de valeur et de collection, les droits d'auteur, les brevets, etc.

Quant aux **capitaux propres dans une entreprise**, ils représentent l'accumulation de valeur de toutes les entreprises exploitées par l'unité familiale. C'est la somme estimée que l'unité familiale recevrait si l'entreprise était vendue, après déduction de toutes les dettes impayées.

Description des grandes catégories de dettes

Les dettes sont réparties en six grandes catégories : les prêts hypothécaires, les marges de crédit, les cartes de crédit et le crédit à tempérament, les prêts étudiants, les prêts automobiles et les autres dettes.

Les **prêts hypothécaires** correspondent au montant total dû sur toutes les hypothèques. Pour les hypothèques sur la résidence principale, il s'agit de la somme à payer sur la résidence principale de l'unité familiale. Si l'unité familiale est copropriétaire de la maison avec quelqu'un qui n'est pas un

membre de celle-ci, seule la part de l'unité familiale de l'hypothèque est incluse. Les montants d'hypothèques sur d'autres biens immobiliers correspondent à la part de l'unité familiale de l'hypothèque sur des résidences secondaires, des maisons de villégiature, des ententes de temps partagé, des biens de location (résidentiels ou non résidentiels) ou des lots vacants. Sont inclus les biens au Canada et à l'étranger.

Parmi les autres dettes, la **dette sur marge de crédit** correspond au montant dû sur une marge de crédit garanti par des biens immobiliers et sur une marge de crédit ordinaire. Il ne s'agit pas de la limite de la marge de crédit. Pour ce qui est des **cartes de crédit**, il s'agit du montant dû inscrit sur la dernière facture, à l'exclusion de tous les nouveaux achats. Par **crédit à tempérament**, on entend le total du montant dû sur les paiements différés ou les régimes à tempérament qui s'appliquent quand l'article acheté est payé par des versements échelonnés sur une période.

Les **prêts étudiants** sont les montants dus sur les prêts contractés pour suivre un programme d'études postsecondaires. Cet élément comprend également les montants dus sur les prêts contractés directement auprès d'une institution financière pour poursuivre des études. Les **prêts automobiles** correspondent au montant dû sur des prêts à l'égard de véhicules inscrits à titre d'avoir. Les **autres dettes** comprennent les montants dus sur d'autres prêts contractés auprès d'institutions financières, les factures non réglées, etc.

Moyenne et médiane

Dans le présent rapport, nous nous intéressons tant à la médiane qu'à la moyenne. Ces deux mesures peignent un portrait différent de la même réalité.

La **valeur médiane** est déterminée en **ordonnant toutes les unités familiales ayant une valeur non nulle, de la valeur la plus élevée à la valeur la plus faible**. La valeur de l'unité familiale se trouvant au milieu de la fourchette est la valeur médiane; elle correspond au 50^e centile. C'est donc dire qu'une moitié des unités de la population ont une valeur inférieure et l'autre moitié, une valeur supérieure. La **moyenne**, quant à elle, se détermine en **divisant la valeur totale de toutes les unités familiales ayant une valeur non nulle par leur nombre**.

Plus la valeur moyenne dépasse la médiane, plus les unités familiales les plus riches⁶ contribuent à l'augmentation de la moyenne. Les données sur les avoirs et les dettes ont été recueillies pour l'unité familiale et non pour chaque membre de l'unité. Parce que la médiane correspond exactement au milieu de la distribution, elle n'est pas, contrairement à la moyenne, touchée par les valeurs extrêmes.

Distinction entre dollars courants et dollars constants

On entend par *dollars courants* leur valeur à la période à laquelle elle fait référence. L'expression *dollars constants* renvoie aux dollars de plusieurs années exprimés selon leur valeur (« pouvoir d'achat ») au cours d'une année, appelée l'année de base. On effectue ce genre d'ajustement en vue d'éliminer les effets des changements de prix généraux et

⁴ À noter que l'on parle d'un régime sur base de cessation. Nous définissons cette notion dans la sous-section « Méthode d'évaluation des régimes de retraite d'employeur (RRE) ».

⁵ Selon Statistique Canada, les véhicules de location ne sont pas considérés comme des avoirs aux fins de l'enquête.

⁶ Dans tout le document, les termes « riche », « pauvre » et autres termes du genre doivent être pris au sens large. On fait référence à ces termes par rapport aux avoirs, aux dettes et à la valeur nette, et non par rapport aux revenus.

ainsi faciliter les comparaisons. Dans la présente étude, les dollars courants sont convertis en dollars constants de 2005 au moyen de l'Indice des prix à la consommation (IPC), qui reflète les habitudes de dépenses moyennes des consommateurs au Canada.

Pour convertir les dollars courants d'une année donnée en dollars constants, on doit les diviser par l'indice de l'année en question et les multiplier par l'indice de l'année de base choisie.

Par exemple, selon l'IPC, 10 000 \$ en dollars de 1999 équivalraient à 11 518 \$ en dollars constants de 2005, soit : $10\,000 \$ \times 107,0/92,9 = 11\,518 \$$.

où les indices des prix à la consommation sont :

2002 = 100,0

1999 = 92,9

2005 = 107,0

et

$107,0 / 92,9 = 1,1518$.

Soutien économique principal

Dans chaque famille, la personne qualifiée de soutien économique principal est celle dont le revenu avant impôt est le plus élevé. Dans le cas des personnes dont le revenu total avant impôt est une valeur négative, la valeur absolue du revenu s'applique pour refléter le fait qu'une telle valeur négative découle habituellement de pertes encourues sur le marché qui ne sont pas censées se reproduire. Dans les rares cas où deux personnes touchent exactement le même revenu, l'aîné devient le principal soutien économique.

Méthode d'évaluation des régimes de retraite d'employeur (RRE)

La valeur des régimes de retraite d'employeur est calculée sur une base dite de cessation. Cette base permet d'estimer la valeur des prestations que le régime verserait au cotisant s'il devait prendre sa retraite à ce jour. Cette base est compatible avec la méthode d'évaluation des autres avoirs en ce sens qu'elle ne tient pas compte des attentes pour l'avenir et se fonde sur les conditions actuelles du marché pour estimer la valeur des prestations de retraite. Seuls les membres qui participaient au régime au moment de l'enquête ont été considérés. Les taux d'intérêt utilisés sont basés sur les taux du marché du moment.

Mises en garde

1) Comparaison 1999-2005

Dans ce type d'enquête, les mêmes personnes ne font pas nécessairement partie des deux échantillons (1999 et 2005). De même, si certaines unités familiales ont fait partie des deux échantillons, elles peuvent être classées dans une catégorie d'âge différente. L'interprétation des résultats doit être faite avec prudence.

2) Fiabilité des données

En raison de coefficients de variation anormalement élevés pour quelques variables, certaines estimations peuvent être de qualité discutable. Les données plus agrégées permettent d'augmenter la fiabilité des résultats. Concernant la catégorie

« autres fonds de pension », le nombre d'observations dans l'échantillon de 2005 étant inférieur à 30, les conclusions tirées de ces données ne sauraient être fiables et seront fort probablement erronées.

1. Composition des avoirs et des dettes au Québec – 1999 et 2005

Cette section présente l'évolution des avoirs et des dettes des Québécois entre 1999 et 2005. Nous y analysons l'évolution des montants globaux, médians et moyens, de même que le pourcentage d'unités familiales possédant chaque catégorie d'avoirs et de dettes. Nous mettons également en évidence la contribution de chacune de ces catégories dans l'évolution des montants globaux d'avoirs et de dettes.

Vue d'ensemble

Les tableaux 2 et 3 dressent une vue d'ensemble des montants détenus par les unités familiales québécoises dans chaque catégorie d'avoirs et de dettes énumérée au tableau 1, pour 1999 et 2005. Le tableau 2 présente les montants totaux, la part que représente chaque catégorie dans le total, l'augmentation en pourcentage observée entre 1999 et 2005 ainsi que le pourcentage de contribution de chaque catégorie à l'augmentation du montant total. Le tableau 3 montre les montants médians et moyens des unités familiales ainsi que le pourcentage d'unités familiales possédant chaque élément d'avoirs ou de dettes, et ce, pour 1999 et 2005.

Tableau 2
Répartition des avoirs et des dettes par catégorie, Québec (en millions de dollars de 2005)

	2005		1999		% d'augmentation (1999-2005)	% de contribution à l'augmentation (1999-2005)
	Montant (en M\$)	% du total	Montant (en M\$)	% du total		
AVOIRS						
Avoirs de retraite privés	384 965	36,1 %	277 311	33,6 %	38,8 %	44,6 %
REER/CRI	94 275	8,8 %	81 564	9,9 %	15,6 %	5,3 %
FERR	13 561	1,3 %	17 325	2,1 %	-21,7 %	-1,6 %
Régime de retraite d'employeur (RRE)	276 566	25,9 %	176 158	21,4 %	57,0 %	41,6 %
Autres fonds de pension	562	0,1 %	2 263	0,3 %	-75,2 %	-0,7 %
Avoirs financiers, avoires de retraite exclus	110 632	10,4 %	90 997	11,0 %	21,6 %	8,1 %
Dépôts dans des institutions financières	43 542	4,1 %	36 755	4,5 %	18,5 %	2,8 %
Fonds mutuels/fonds communs de placement/fiducies de revenu et autres	18 458	1,7 %	14 064	1,7 %	31,2 %	1,8 %
Capital-actions	28 088	2,6 %	27 585	3,3 %	1,8 %	0,2 %
Obligations	7 831	0,7 %	4 591	0,6 %	70,6 %	1,3 %
Autres avoirs financiers	12 713	1,2 %	8 001	1,0 %	58,9 %	2,0 %
Avoirs non financiers	494 522	46,4 %	359 984	43,6 %	37,4 %	55,7 %
Résidence principale	305 960	28,7 %	217 355	26,3 %	40,8 %	36,7 %
Autres biens immobiliers	95 429	8,9 %	56 744	6,9 %	68,2 %	16,0 %
Véhicules	31 627	3,0 %	30 068	3,6 %	5,2 %	0,6 %
Autres avoirs non financiers	61 506	5,8 %	55 818	6,8 %	10,2 %	2,4 %
Capitaux propres dans une entreprise	76 434	7,2 %	96 651	11,7 %	-20,9 %	-8,4 %
AVOIRS TOTAUX	1 066 552	100,0 %	824 943	100,0 %	29,3 %	100,0 %
DETTES						
Hypothèques	94 025	74,9 %	74 936	77,4 %	25,5 %	66,5 %
Hypothèque - domicile principal	75 960	60,5 %	59 511	61,5 %	27,6 %	57,3 %
Hypothèque - autres biens immobiliers	18 065	14,4 %	15 425	15,9 %	17,1 %	9,2 %
Dettes, autres qu'hypothécaires	31 478	25,1 %	21 855	22,6 %	44,0 %	33,5 %
Marge de crédit	7 482	6,0 %	4 012	4,1 %	86,5 %	12,1 %
Cartes de crédit et crédit à tempérament	5 155	4,1 %	2 526	2,6 %	104,1 %	9,2 %
Prêts étudiants	3 490	2,8 %	3 417	3,5 %	2,1 %	0,3 %
Prêts automobiles	10 881	8,7 %	7 332	7,6 %	48,4 %	12,4 %
Autres dettes	4 471	3,6 %	4 568	4,7 %	-2,1 %	-0,3 %
DETTES TOTALES	125 504	100 %	96 791	100 %	29,7 %	100,0 %
VALEUR NETTE	941 049		728 152		29,2 %	

Tableau 3
Médianes et moyennes pour chaque catégorie d'avoirs et de dettes, Québec (en dollars de 2005)

	2005			1999		
	Médiane (\$)	Moyenne (\$)	% des unités familiales qui en possèdent	Médiane (\$)	Moyenne (\$)	% des unités familiales qui en possèdent
AVOIRS						
Avoirs de retraite privés	57 500 \$	164 446 \$	69,7 %	54 711 \$	131 071 \$	67,9 %
REER/CRI	20 000 \$	56 870 \$	49,4 %	18 429 \$	51 400 \$	50,9 %
FERR	33 000 \$	64 554 \$	6,3 %	50 679 \$	85 856 \$	6,5 %
Régime de retraite d'employeur (RRE)	70 000 \$	162 283 \$	50,7 %	60 470 \$	123 453 \$	45,8 %
Autres fonds de pension	3 600 \$	9 562 \$	1,8 %	10 942 \$	26 862 \$	2,7 %
Avoirs financiers, avoils de retraite exclus	4 075 \$	37 033 \$	88,9 %	3 916 \$	32 188 \$	90,7 %
Dépôts dans des institutions financières	2 800 \$	15 043 \$	86,2 %	2 764 \$	13 203 \$	89,4 %
Fonds mutuels /fonds communs de placement/fiducies de revenu et autres	21 000 \$	67 206 \$	8,2 %	13 246 \$	46 977 \$	9,6 %
Capital-actions	12 000 \$	84 012 \$	10,0 %	11 518 \$	105 991 \$	8,4 %
Obligations	4 750 \$	35 095 \$	6,6 %	4 031 \$	14 137 \$	10,4 %
Autres avoils financiers	4 100 \$	27 035 \$	14,0 %	4 492 \$	29 423 \$	8,7 %
Avoils non financiers	88 850 \$	147 244 \$	100,0 %	88 689 \$	115 548 \$	100,0 %
Résidence principale	140 000 \$	169 432 \$	53,8 %	109 421 \$	126 049 \$	55,3 %
Autres biens immobiliers	77 500 \$	189 605 \$	15,0 %	57 590 \$	108 360 \$	16,8 %
Véhicules	9 500 \$	13 536 \$	69,6 %	8 351 \$	13 254 \$	72,8 %
Autres avoils non financiers	10 000 \$	18 313 \$	100,0 %	11 518 \$	17 917 \$	100,0 %
Capitaux propres dans une entreprise	20 000 \$	205 243 \$	11,1 %	17 277 \$	215 983 \$	14,4 %
AVOIRS TOTAUX	158 500 \$	317 567 \$	100,0 %	143 946 \$	264 792 \$	100,0 %
DETTES						
Hypothèques	65 000 \$	85 895 \$	32,6 %	60 470 \$	73 782 \$	32,6 %
Hypothèque - domicile principal	62 500 \$	76 083 \$	29,7 %	57 590 \$	63 968 \$	29,9 %
Hypothèque - autres biens immobiliers	60 000 \$	110 782 \$	4,9 %	66 229 \$	96 067 \$	5,2 %
Dettes, autres qu'hypothécaires	9 100 \$	14 790 \$	63,4 %	7 775 \$	12 052 \$	58,2 %
Marge de crédit	4 000 \$	11 091 \$	20,1 %	3 455 \$	8 162 \$	15,8 %
Cartes de crédit et crédit à tempérament	1 900 \$	3 587 \$	42,8 %	1 440 \$	2 402 \$	33,8 %
Prêts étudiants	6 250 \$	9 223 \$	11,3 %	7 487 \$	9 191 \$	11,9 %
Prêts automobiles	10 000 \$	11 867 \$	27,3 %	9 214 \$	11 145 \$	21,1 %
Autres dettes	4 100 \$	8 176 \$	16,3 %	4 492 \$	9 516 \$	15,4 %
DETTES TOTALES	23 500 \$	54 210 \$	68,9 %	25 052 \$	47 764 \$	65,0 %
VALEUR NETTE	110 100 \$	280 198 \$	100,0 %	91 971 \$	233 724 \$	100,0 %

1.1 Avoirs

Analyse de l'évolution des avoires

Au tableau 2, la valeur totale des avoires, en dollars de 2005, a augmenté de 29 % entre 1999 et 2005, passant de 825 milliards de dollars à 1 067 milliards de dollars. Au cours de ces six années, un certain nombre de facteurs importants ont eu une incidence sur l'évolution de la richesse au Québec. Notamment, l'augmentation de la valeur marchande des biens immobiliers, qui est la principale raison de la croissance de la valeur totale des avoires puisqu'elle est responsable de plus de la moitié de cette croissance (53 %). En effet, les résidences principales contribuent pour 37 % de la croissance, tandis que les autres biens immobiliers couvrent les 16 % restants. Les faibles taux d'intérêt et une conjoncture économique favorable ont fortement stimulé la construction de nouveaux logements et fait grimper la valeur des maisons existantes.

Les avoires de retraite privés constituent le deuxième facteur le plus important, ayant contribué à 45 % de la hausse des avoires totaux, avec une augmentation de 39 % en six ans. Les gains dans ce domaine ont été concentrés dans les régimes de retraite d'employeurs (RRE), dont la valeur a grimpé de 57 % pendant la période à l'étude et dont la contribution à l'augmentation globale des avoires s'élève à 42 %. Cette augmentation des RRE peut être due à la baisse des taux d'intérêt durant cette période. Celle-ci aura généré une hausse de la valeur des prestations à verser par les régimes, et donc de l'avoir RRE, tel que calculé dans l'enquête⁷.

Les avoires financiers, avoires de retraite privés exclus, représentent quant à eux 8 % de l'augmentation totale des avoires. La reprise des marchés boursiers après 2002 a contribué à la croissance des avoires financiers. Par contre, ce type d'avoires représente une faible part des avoires totaux. Quant aux capitaux propres dans les entreprises, ils ont diminué de 20 milliards de dollars entre 1999 et 2005.

On peut également constater au tableau 2 que les avoires non financiers représentaient près de la moitié (46 %) du total des avoires en 2005 contre 44 % en 1999. Les avoires de retraite privés en représentent 36 % en 2005 par rapport à 34 % en 1999. Les capitaux propres dans les entreprises comptent pour 7 % des avoires totaux en 2005, soit une baisse par rapport à 1999, où ils représentaient près de 12 %. Ainsi, en pourcentage des avoires totaux, les avoires de retraite privés et les avoires non financiers ont gagné quelque peu en importance, au détriment des capitaux propres dans une entreprise. Quant aux avoires financiers, avoires de retraite privés exclus, leur importance dans les avoires totaux a peu varié en six ans, passant de 11 % en 1999 à 10 % en 2005.

Le plus important avoir non financier en 2005 était la résidence principale, qui constituait 29 % du total des avoires, tandis que le plus important avoir financier est l'avoir RRE, qui représentait 26 % du total des avoires. Les placements dans des fonds communs de

⁷ Voir la sous-section « Méthode d'évaluation des régimes de retraite d'employeur (RRE) » dans les notes explicatives.

placement, le capital-actions et les obligations⁸ représentaient 5 % de l'ensemble des avoirs, tandis que les dépôts dans des institutions financières représentaient 4 %, soit une légère baisse comparativement à 1999.

Le tableau 3 présente les montants médians et moyens de ceux qui détiennent chaque type d'avoirs et de dettes ainsi que la proportion d'unités familiales possédant chaque catégorie. Les écarts entre les moyennes et les médianes montrent la disparité de richesse entre les mieux nantis et les moins bien nantis. On dénote un écart particulièrement marqué en ce qui a trait aux capitaux propres dans une entreprise. En effet, la moyenne est dix fois plus grande que la médiane. Ce phénomène indique la répartition très asymétrique de ce genre d'avoirs où quelques unités familiales possèdent des capitaux de valeur très élevée et une proportion beaucoup plus grande possède des avoirs en capitaux beaucoup plus modestes.

On constate que, quels que soient les avoirs, la médiane est toujours inférieure à la moyenne. Lorsqu'on examine les catégories d'avoirs d'importance, la proportion d'unités familiales possédant chacun des types d'avoirs en 2005 était assez semblable à celle de 1999.

1.2 Répartition des avoirs

Avoirs de retraite

Le tableau 3 montre que sept unités familiales sur dix possèdent des avoirs de retraite en 2005, ce qui représente une légère augmentation comparativement à 1999. La participation à un RRE a augmenté substantiellement en six ans, passant de 46 % à 51 %. On note cependant une légère baisse d'unités familiales détenant des REER et des CRI, soit de 51 % à 49 %. Sur six ans, le montant moyen d'avoirs de retraite par unité familiale a augmenté plus rapidement que le montant médian (taux de croissance de 25 % par rapport à 5 %). C'est dans les régimes de retraite d'employeur (RRE) que les montants moyens et médians ont le plus augmenté. Dans la troisième partie de ce rapport, nous traitons plus en détail des avoirs de retraite en concentrant notre analyse par groupe d'âge.

Avoirs financiers (avoirs de retraite privés exclus)

Les montants totaux de cette catégorie ont crû de 22 % pendant la période. Près de neuf unités familiales sur dix ont déclaré qu'elles possédaient ces avoirs financiers, tant en 2005 (89 %) qu'en 1999 (91 %). Les unités familiales possèdent en très grande majorité (86 % en 2005) des dépôts dans les institutions financières. Tout comme pour les avoirs de retraite, la moyenne des avoirs financiers a crû à un rythme plus lent que celle des avoirs non financiers. En effet, entre 1999 et 2005, les avoirs financiers moyens ont crû

⁸ Autres que les investissements dans des régimes de retraite privés.

de 15 % (de 32 188 \$ à 37 033 \$) alors que les avoirs non financiers moyens ont augmenté de 27 % (de 115 548 \$ à 147 244 \$).

Les seules composantes de ces avoirs financiers, dont la moyenne a crû plus rapidement que celle des avoirs non financiers, sont les obligations ainsi que la catégorie « fonds communs de placement et autres », où l'on observe des taux de croissance de la valeur moyenne de 148 % (de 14 137 \$ à 35 095 \$) et 43 % (de 46 977 \$ à 67 206 \$) respectivement.

Sur le plan des valeurs médianes, celle de l'ensemble de cette catégorie a peu varié en six ans, passant de 3 916 \$ à 4 075 \$, soit une augmentation de seulement 4 %. C'est dans la catégorie « fonds communs de placement et autres » que la médiane a augmenté le plus, tant en montant qu'en pourcentage. Celle-ci est passée de 13 246 \$ à 21 000 \$, soit une hausse de 59 % sur six ans. Par contre, moins d'une unité familiale sur dix en possède.

Avoirs non financiers

Étant donné que les gens sont généralement propriétaires d'au moins quelques meubles, toutes les unités familiales en ont déclaré. En 2005, 54 % des unités familiales étaient propriétaires de leur résidence, soit une situation similaire par rapport à 1999 (55 %). Conformément à la tendance observée sur le marché de l'habitation au cours des dernières années, la valeur des résidences a grandement augmenté. En effet, la valeur moyenne du domicile principal des unités familiales a crû d'environ 35 % depuis 1999 (de 126 049 \$ à 169 432 \$), alors que la médiane a crû de 28 % durant la même période (de 109 421 \$ à 140 000 \$).

En tout, 15 % des unités familiales étaient propriétaires d'autres biens immobiliers, une proportion presque semblable à 1999 (17 %). La valeur médiane de ces biens a augmenté de 35 % depuis 1999 (de 57 590 \$ à 77 500 \$), tandis que la moyenne a augmenté de 75 % (de 108 360 \$ à 189 605 \$). Sept unités familiales sur dix étaient propriétaires d'au moins un véhicule.

Capitaux propres dans une entreprise

Plus de 11 % des unités familiales ont déclaré qu'elles possédaient des capitaux propres dans une entreprise, ce qui constitue une diminution par rapport à 1999 (14 %). Bien que la valeur médiane des capitaux propres dans une entreprise ait augmenté d'environ 15 % depuis 1999 (17 277 \$ à 20 000 \$), la valeur moyenne de ces capitaux a diminué (de 215 983 \$ à 205 243 \$). Cette valeur moyenne était quand même plus de dix fois supérieure à la valeur médiane.

1.3 Dettes

Analyse de l'évolution des dettes

En 2005, 69 % des unités familiales ont déclaré avoir des dettes, soit une légère augmentation comparativement à la situation de 1999, alors que ce pourcentage était de 65 %. Le total des dettes a augmenté de 30 %, soit une croissance comparable à celle des avoirs. Les hypothèques sur la résidence principale représentaient 57 % de l'augmentation des dettes, alors que les hypothèques sur d'autres biens immobiliers comptaient pour 9 %, reflétant ainsi la conjoncture économique favorable à l'achat d'une propriété ou d'une maison plus « luxueuse », des rénovations majeures, etc. Les prêts automobiles ont constitué la deuxième source de cette hausse, *ex aequo* avec les marges de crédit, représentant chacun 12 % de l'augmentation des dettes. Les cartes de crédit et le crédit à tempérament en représentaient 9 %.

Comme dans le cas des avoirs, les écarts entre les moyennes et les médianes montrent la disparité de richesse entre les mieux nantis et les moins bien nantis. On dénote un écart particulièrement marqué en ce qui a trait aux dettes hypothécaires d'autres biens immobiliers. En effet, la moyenne (110 782 \$) est presque deux fois plus grande que la médiane (60 000 \$). Ce phénomène indique la répartition asymétrique de ce genre de dettes. Cependant, seulement 5 % des unités familiales ont ce type de dettes.

1.4 Répartition des dettes

Hypothèques

Les hypothèques continuent d'être la dette la plus importante et représentent les trois quarts de la valeur globale de l'endettement. La plus grande proportion de la dette hypothécaire, soit 61 %, visait la résidence principale, tandis que 14 % des hypothèques touchaient d'autres biens immobiliers. Trente pour cent de toutes les unités familiales ont déclaré avoir un prêt hypothécaire, un pourcentage similaire à celui de 1999. Entre 1999 et 2005, on constate que l'écart entre la moyenne et la médiane des dettes hypothécaires s'est agrandi. Pour les dettes hypothécaires liées au domicile principal, la médiane a augmenté de 8,5 % (de 57 590 \$ à 62 500 \$) et la moyenne a augmenté de 18,9 % (de 63 968 \$ à 76 083 \$). Pour celles reliées à d'autres biens immobiliers, la médiane a diminué de 9,4 % (66 229 \$ à 60 000 \$), alors que la moyenne a crû de 15,3 % (de 96 067 \$ à 110 782 \$).

La valeur des maisons ayant beaucoup augmenté entre 1999 et 2005, on pouvait s'attendre à ce que le montant global des prêts hypothécaires soit en hausse, surtout chez les acheteurs d'une première maison ou ceux qui vendent leur maison pour en acheter une de valeur supérieure.

Dettes, autres qu'hypothécaires

Les prêts automobiles constituent la plus grande part des dettes non hypothécaires des Québécois, avec 9 % des dettes totales en 2005. Ce pourcentage a légèrement augmenté depuis 1999, alors qu'il était de 8 %. Suivent les marges de crédit, avec 6 %, et les cartes de crédit et le crédit à tempérament, avec 4 %⁹. Ces pourcentages étaient respectivement de 4 % et de 3 % six ans auparavant.

En ce qui a trait aux montants moyens et médians de dettes par unité familiale, les augmentations les plus marquées, en pourcentage, sont dans la catégorie « cartes de crédit et crédit à tempérament ». Sur six ans, la dette moyenne a augmenté de 49,3 % (de 2 402 \$ à 3 587 \$), alors que la médiane a crû de 31,9 % (de 1 440 \$ à 1 900 \$). On constate donc que pour les montants de crédit, la disparité s'est accentuée entre ceux accordés aux mieux nantis et ceux alloués aux moins bien nantis.

Ratio d'endettement

Le ratio d'endettement mesure la part que représentent toutes les dettes par rapport au total des avoirs. Dans l'ensemble, pour chaque tranche de 100 \$ d'avoirs, les unités familiales québécoises avaient des dettes de 11,77 \$ en 2005, un chiffre qui se compare à celui de 1999, soit 11,73 \$.

Faits saillants

Au Québec, les avoirs totaux et les dettes totales ont augmenté au même rythme entre 1999 et 2005, soit 30 %, ce qui a entraîné une hausse générale de la valeur nette du même ordre.

Ce sont les résidences qui ont le plus contribué à la hausse des avoirs aussi bien qu'à celle des dettes. L'augmentation de la valeur des résidences principales a contribué à 37 % de l'augmentation des avoirs totaux. Parmi les autres avoirs d'importance, on note également que le pourcentage d'unités familiales participant à un régime de retraite d'employeur est passé de 46 % à 51 % entre 1999 et 2005.

Du côté des dettes, les hypothèques liées au domicile principal ont contribué pour 57 % de la croissance des dettes totales. Toutefois, le pourcentage d'unités familiales ayant ce type d'hypothèque n'a pas changé en six ans.

⁹ Compte tenu du caractère « résiduel » des autres dettes, nous n'en faisons pas mention dans le texte.

2. Comparaison des avoirs et des dettes au Québec avec ceux du reste du Canada – 2005

Dans cette deuxième partie du rapport, les avoirs et les dettes des Québécois sont comparés à ceux des unités familiales du reste du Canada. Cette comparaison est établie aussi bien pour les montants agrégés que pour les montants moyens et médians par unité familiale.

Le tableau 4 compare les avoirs totaux et les dettes totales par grande catégorie d'avoirs et de dettes, pour le Québec et le reste du Canada, en 2005.

Tableau 4
Montant et proportion des avoirs totaux par grande catégorie d'avoirs et de dettes, Québec et reste du Canada (en millions de dollars, 2005)

	Québec		Reste du Canada (RDC)		Québec/ Canada
	Montant (en M\$)	% du total	Montant (en M\$)	% du total	% du ratio
AVOIRS					
Avoirs de retraite privés	384 965	36,1 %	1 244 436	27,3 %	23,6 %
Avoirs financiers, avoirs de retraite exclus	110 632	10,4 %	475 728	10,4 %	18,9 %
Avoirs non financiers	494 522	46,4 %	2 319 332	50,9 %	17,6 %
Capitaux propres dans une entreprise	76 434	7,2 %	513 760	11,3 %	13,0 %
AVOIRS TOTAUX	1 066 552	100,0 %	4 553 256	100,0 %	19,0 %
DETTES					
Hypothèques	94 025	74,9 %	477 596	75,3 %	16,4 %
Dettes, autres qu'hypothécaires	31 478	25,1 %	156 424	24,7 %	16,8 %
DETTES TOTALES	125 504	100,0 %	634 020	100,0 %	16,5 %
VALEUR NETTE	941 049		3 919 237		19,4 %

Comme le montre le tableau 4, les avoirs des Québécois sont davantage orientés vers les mécanismes d'épargne-retraite privés, alors qu'ils constituent 36 % de leurs avoirs, comparativement à 27 % pour les unités familiales du reste du Canada. En contrepartie, les résidents des autres provinces ont une plus grande proportion d'avoirs non financiers et de capitaux propres d'entreprises.

Les dettes totales sont réparties dans les deux grandes catégories de la même façon pour les Québécois que pour les Canadiens des autres provinces, soit les trois quarts en hypothèques et l'autre quart en d'autres dettes.

Puisque les Québécois représentaient environ le quart des unités familiales selon l'enquête de 2005, la part de la valeur nette des Québécois est relativement plus faible que celle des unités familiales du reste du Canada, alors que les Québécois détiennent

19,4 % de la valeur nette. Il en est de même pour toutes les catégories, autant d'avoirs que de dettes.

Le tableau 5 compare les moyennes et les médianes des avoirs totaux, des dettes totales et des valeurs nettes totales détenues par les unités familiales du Québec et du reste du Canada.

Tableau 5
Moyennes et médianes des avoirs totaux, dettes totales et valeurs nettes totales, Québec et reste du Canada, 2005

	Médiane			Moyenne		
	Québec	Reste du Canada (RDC)	Ratio Québec/RDC	Québec	Reste du Canada (RDC)	Ratio Québec/RDC
AVOIRS TOTAUX	158 500 \$	258 250 \$	61,4 %	317 567 \$	455 820 \$	69,7 %
DETTES TOTALES	23 500 \$	53 850 \$	43,6 %	54 210 \$	91 258 \$	59,4 %
VALEUR NETTE	110 100 \$	170 280 \$	64,7 %	280 198 \$	392 349 \$	71,4 %

On constate que, pour ces trois grandes composantes, les moyennes sont supérieures aux médianes. Cela implique que les unités familiales ayant le plus d'avoirs et de dettes font augmenter les moyennes, tant sur le plan des avoirs et des dettes que sur celui de la valeur nette. Les unités familiales du reste du Canada ont des moyennes et médianes très supérieures à celles du Québec, et ce, tant pour les avoirs que pour les dettes. Les unités familiales québécoises ont moins d'avoirs, mais elles ont également moins de dettes par rapport au reste du Canada. Globalement, leur valeur nette moyenne est de 29 % inférieure à celle des unités familiales du reste du Canada, tandis que la médiane est inférieure de 35 %.

À la lumière des données du tableau 4, on constate que le ratio d'endettement est plus faible au Québec (11,77 \$ par 100 \$ d'avoirs) que dans le reste du Canada (13,92 \$)¹⁰.

¹⁰ Pour obtenir le ratio d'endettement, nous divisons les dettes totales par les avoirs totaux.

Faits saillants

L'ensemble des avoirs des Québécois est davantage orienté vers les mécanismes d'épargne-retraite privée que les autres Canadiens, alors qu'ils constituent 36 % de leurs avoirs, comparativement à 27 % pour le reste du Canada. En contrepartie, les résidents des autres provinces ont davantage d'avoirs sous forme d'avoirs non financiers et de capitaux propres d'entreprises.

Les Québécois ont relativement moins d'avoirs que les résidents des autres provinces. Cependant, ils ont aussi relativement moins de dettes et leur ratio d'endettement est moins élevé que dans le reste du Canada. Le Québec se compare donc plus avantageusement au reste du Canada en termes de valeur nette qu'en termes d'avoirs totaux.

La valeur nette moyenne des unités familiales québécoises est de 29 % inférieure à celle des unités familiales du reste du Canada, tandis que la valeur nette médiane est inférieure de 35 %.

De façon générale, autant au Québec que dans le reste du Canada, on constate des écarts importants entre les valeurs moyennes et les valeurs médianes, aussi bien dans les avoirs que dans les dettes. Ces écarts sont dus à une grande disparité dans la répartition des avoirs et des dettes entre les mieux nantis et ceux qui le sont moins.

3. Avoirs de retraite privés – 1999 et 2005

Dans cette troisième partie, nous nous intéressons tout particulièrement à l'évolution des avoirs de retraite privés entre 1999 et 2005 au Québec. On y analyse d'abord la situation en 2005 et on la compare ensuite à celle de 1999. On termine en comparant la situation québécoise avec celle du reste du Canada pour 2005.

3.1 Québec 2005

Selon l'*Enquête sur la sécurité financière* (ESF), l'avoir de retraite total des Québécois se chiffrait à 385 milliards de dollars en 2005 (voir tableau 2). L'avoir de retraite est dirigé surtout vers les RRE, où l'avoir accumulé représente 276,6 milliards de dollars, soit 72 %. Les REER/CRI et FERR représentent 28 % de ce montant, soit 108 milliards de dollars. Les tableaux 6 et 7 dressent un portrait sommaire des avoirs de retraite des unités familiales québécoises en 2005, par type d'avoir et par groupe d'âge.

Tableau 6

Répartition de l'avoir de retraite des unités familiales québécoises par type d'avoir, en milliards de dollars, 2005.

	Montants (en G\$)	% du total
AVOIRS		
Avoirs de retraite privés	385,0	100,0 %
REER/CRI	94,3	24,5 %
FERR	13,6	3,5 %
Régime de retraite d'employeur (RRE)	276,6	71,8 %
Autres fonds de pension ¹¹	0,6	0,1 %

Tableau 7

Avoir de retraite agrégé, médian et moyen, ainsi que le pourcentage d'unités familiales ayant un avoir de retraite, par groupe d'âge, Québec, 2005

	Avoir de retraite agrégé (G\$)	% du total	Avoir de retraite médian (\$)	Avoir de retraite moyen (\$)	% des unités familiales qui en possèdent	Revenu annuel moyen des unités familiales possédant un avoir de retraite (\$)
AVOIRS						
Avoirs de retraite privés	385,0	100,0 %	57 500 \$	164 446 \$	69,7 %	66 170 \$
Moins de 35 ans	9,4	2,4 %	9 000 \$	21 265 \$	53,4 %	54 091 \$
35-49 ans	73,9	19,2 %	45 000 \$	93 346 \$	75,2 %	78 931 \$
50-59 ans	137,9	35,8 %	210 000 \$	282 527 \$	82,0 %	78 023 \$
60 ans et plus	163,7	42,5 %	140 000 \$	265 059 \$	70,1 %	49 102 \$

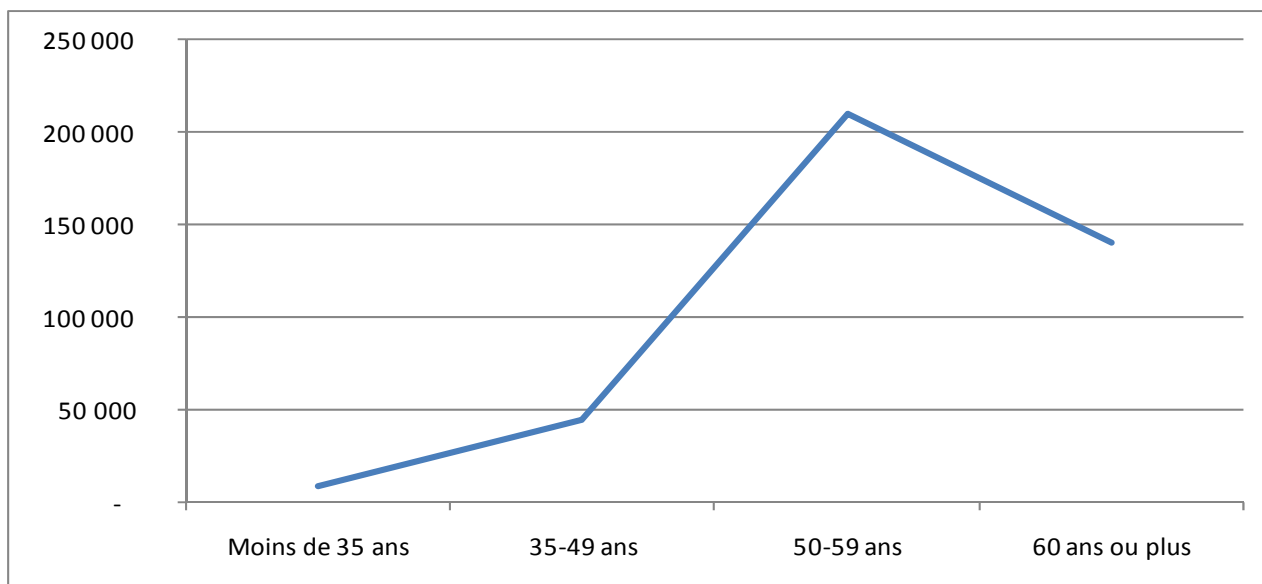
¹¹ La catégorie « autres fonds de pension » comprend les rentes et les régimes de participation différée aux bénéficiaires (RPDB). Nous ferons abstraction de cette catégorie dans notre analyse.

L'avoir de retraite est surtout concentré chez les 60 ans et plus (42,5 %), alors que chez les moins de 35 ans, il ne représente que 2,4 % du total (voir tableau 7).

Pour un même groupe d'âge, plus l'unité familiale a un revenu élevé, plus son avoir de retraite est élevé. De plus, de façon générale, les unités familiales ayant un revenu plus élevé ont une propension plus grande à accumuler un avoir de retraite (ou à décaisser moins rapidement).

Parmi les unités familiales québécoises ayant au moins un type de régime de retraite, l'avoir de retraite médian est de 57 500 \$. Le graphique 1 montre que la différence entre les groupes d'âge est assez marquée. Ainsi, les moins de 35 ans ont un avoir de retraite médian de 9 000 \$; les 35-49 ans, de 45 000 \$; les 50-59 ans, de 210 000 \$ et les 60 ans et plus, de 140 000 \$.

Graphique 1
Avoir de retraite médian des unités familiales, Québec, 2005



L'avoir de retraite médian le plus élevé se trouve chez les 50-59 ans, donc chez les gens ayant accumulé de l'épargne-retraite sur une longue période sans avoir nécessairement commencé à décaisser. Chez les 60 ans et plus, une importante proportion d'unités familiales aurait commencé à vivre de cet avoir.

Quant aux moins de 50 ans, ils ont des salaires plus bas et moins d'années d'accumulation d'épargne-retraite que leurs aînés. Ces deux facteurs font en sorte que leur avoir de retraite médian est nettement inférieur à celui des 50 ans et plus.

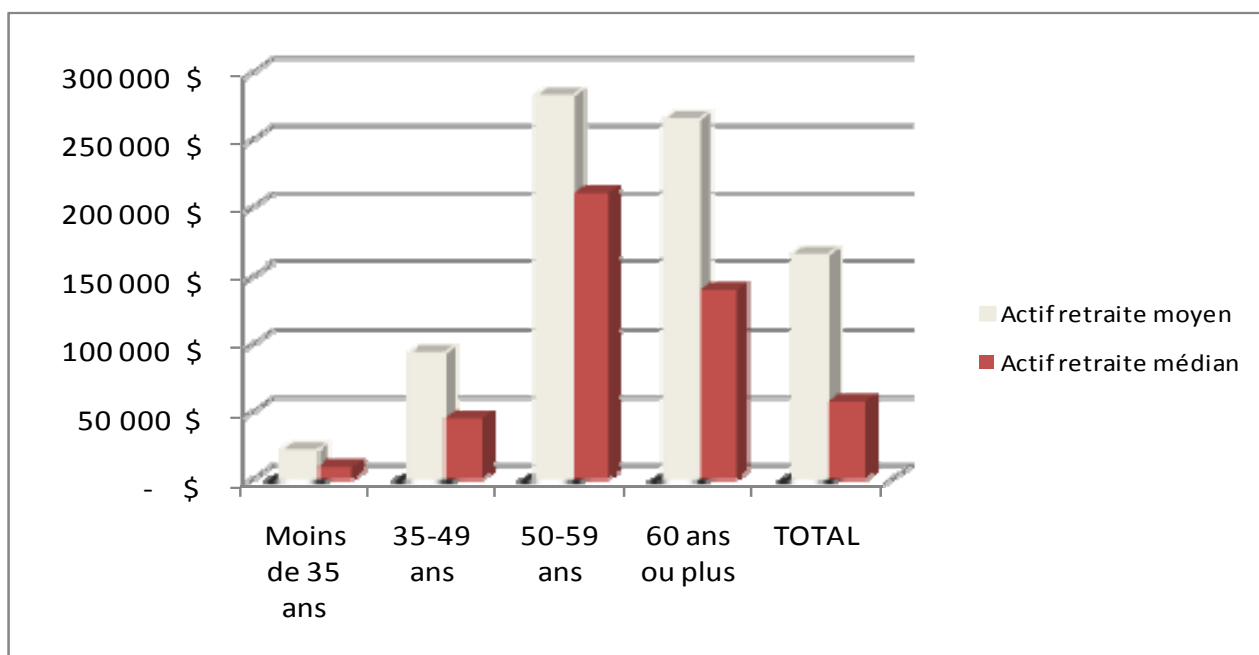
La même tendance est observée dans l'avoir de retraite moyen. En effet, il s'élève à 21 265 \$ chez les moins de 35 ans, à 93 346 \$ chez les 35-49 ans, à 282 527 \$ chez les 50-59 ans et à 265 059 \$ pour les 60 ans et plus.

Le nombre d'unités familiales avec des avoirs de retraite privés croît avec l'âge. Ainsi, on compte un peu plus de la moitié des unités familiales de moins de 35 ans qui ont un avoir de retraite, soit 53 %. On en compte plus des trois quarts chez les 35-49 ans, 82 % chez les 50-59 ans et 70 % chez les 60 ans et plus. Il semble donc que les générations de futurs retraités soient plus sensibilisées à l'importance de l'épargne en vue de la retraite, surtout en ce qui concerne l'épargne accumulée dans des REER¹².

Le graphique 2, qui compare l'avoir de retraite médian et l'avoir de retraite moyen, pour chaque groupe d'âge, indique que les moyennes sont nettement supérieures aux médianes, ce qui signifierait qu'il y a une disparité dans l'avoir de retraite entre les « riches » et les « pauvres ».

Graphique 2

Avoir de retraite moyen et avoir de retraite médian des unités familiales, Québec, 2005



3.2 Comparaison des avoirs de retraite privés au Québec – 1999 et 2005

Comme l'indiquait le tableau 2, la part de l'avoir de retraite privé dans les avoirs totaux s'est accrue entre 1999 et 2005, passant de 33,6 % à 36,1 % des avoirs détenus par des Québécois. Les tableaux 8 et 9 montrent maintenant, de manière plus désagrégée, l'épargne-retraite des unités familiales québécoises en 1999 et 2005, par type d'avoir et selon le groupe d'âge du soutien économique principal.

¹² Les modifications apportées à la *Loi de l'impôt sur le revenu* en 1990, qui ont élargi les possibilités de cotisation pour la plupart des cotisants, ont eu une incidence certaine sur la croissance des cotisations et de la participation à un REER (voir Statistique Canada, « Cotisations à un REER et retraits en revue », 1998).

Tableau 8

Répartition de l'avoir de retraite des unités familiales québécoises par type d'avoir, 1999 et 2005

	2005		1999		% d'augmentation (1999-2005)
	Montant (en G\$)	% du total	Montant (en G\$)	% du total	
AVOIRS					
Avoirs de retraite privés	385,0	100,0 %	277,3	100,0 %	38,8 %
REER/CRI	94,3	24,5 %	81,6	29,4 %	15,6 %
FERR	13,6	3,5 %	17,3	6,2 %	-21,7 %
Régime de retraite d'employeur (RRE)	276,6	71,8 %	176,2	63,5 %	57,0 %
Autres fonds de pension	0,6	0,1 %	2,3	0,8 %	-75,2 %

Tableau 9

Avoir de retraite agrégé, médian et moyen des unités familiales québécoises et pourcentage d'unités familiales ayant un avoir de retraite, par groupe d'âge, Québec, 1999 et 2005

2005

	Avoir de retraite agrégé (G\$)	% du total	Avoir de retraite médian (\$)	Avoir de retraite moyen (\$)	% des unités familiales qui en possèdent
AVOIRS					
Avoirs de retraite privés	385,0	100,0 %	57 500 \$	164 446 \$	69,7 %
Moins de 35 ans	9,4	2,4 %	9 000 \$	21 265 \$	53,4 %
35-49 ans	73,9	19,2 %	45 000 \$	93 346 \$	75,2 %
50-59 ans	137,9	35,8 %	210 000 \$	282 527 \$	82,0 %
60 ans et plus	163,7	42,5 %	140 000 \$	265 059 \$	70,1 %

1999

	Avoir de retraite agrégé (G\$)	% du total	Avoir de retraite médian (\$)	Avoir de retraite moyen (\$)	% des unités familiales qui en possèdent
AVOIRS					
Avoirs de retraite privés	277,3	100,0 %	54 711 \$	131 071 \$	67,9 %
Moins de 35 ans	10,2	3,7 %	9 502 \$	24 836 \$	54,4 %
35-49 ans	68,7	24,8 %	46 072 \$	84 200 \$	74,3 %
50-59 ans	101,1	36,5 %	150 828 \$	240 021 \$	79,8 %
60 ans et plus	97,3	35,1 %	142 823 \$	207 907 \$	63,8 %

En 1999, l'avoir de retraite des Québécois, qui se chiffrait à 277,3 milliards de dollars, était réparti comme suit selon les différents véhicules : les REER/CRI et FERR représentaient 36 % de l'avoir de retraite total et les régimes de retraite d'employeur, 64 %. En 2005, ces pourcentages étaient respectivement de 28 % et de 72 %. Donc, entre 1999 et 2005, il y a eu un déplacement de l'épargne-retraite vers les RRE. Aussi,

comme il est mentionné dans la section 1.1, l'augmentation des avoirs RRE peut aussi être due à la baisse des taux d'intérêt durant cette période.

Si l'on compare les données de 1999 et 2005, on constate au tableau 8 qu'il y a eu une augmentation de l'avoir de retraite total de 39 %. L'augmentation la plus forte touche les RRE où la progression, en termes absolus, a été de 57 %, alors que pour les REER/CRI et FERR combinés, l'augmentation a été de 9 %.

Entre 1999 et 2005, la part de l'avoir de retraite global des 60 ans et plus a augmenté, passant de 35,1 % à 42,5 % et la part des trois autres groupes d'âge a diminué, notamment chez les 35-49 ans, passant de 24,8 % à 19,2 %.

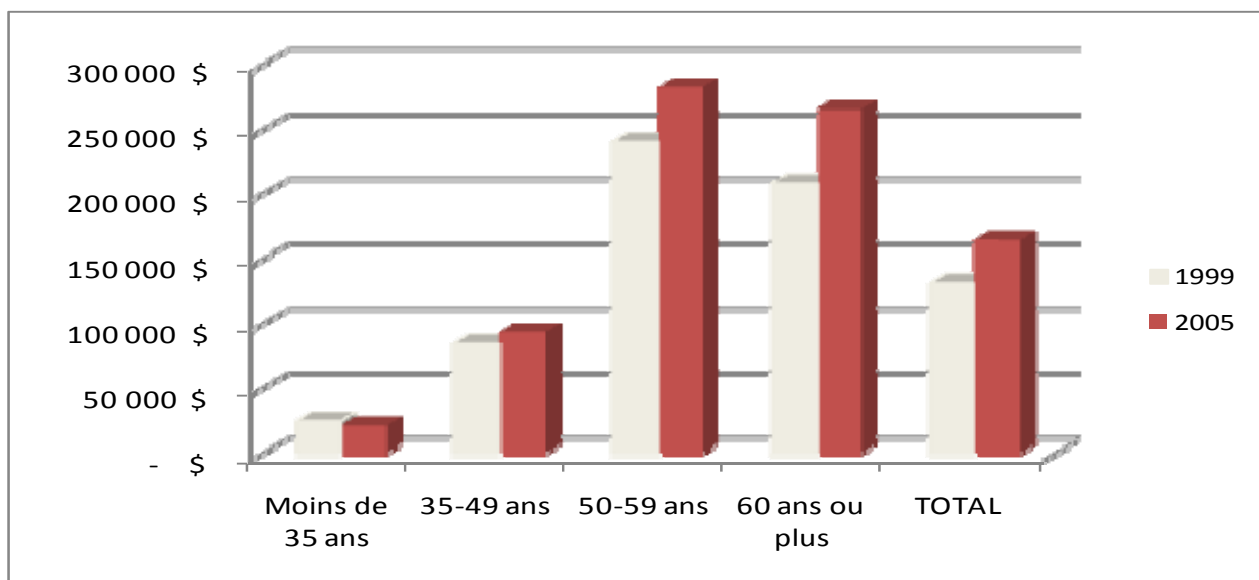
Au tableau 9, selon le groupe d'âge, l'augmentation la plus forte est enregistrée chez les 60 ans et plus, alors que l'avoir de retraite de ce groupe a augmenté de 68 % durant cette période, passant de 97,3 G\$ à 163,7 G\$. Chez les moins de 35 ans, l'avoir de retraite n'a presque pas changé et représente une part moins importante de l'avoir de retraite total, passant de 3,7 % à 2,4 %.

Quant au pourcentage d'unités familiales ayant un avoir de retraite, il a peu varié entre 1999 et 2005 chez les moins de 60 ans. Il est passé de 54,4 % à 53,4 % chez les moins de 35 ans, de 74,3 % à 75,2 % chez les 35-49 ans et de 79,8 % à 82,0 % chez les 50-59 ans. Par contre, chez les 60 ans et plus, l'augmentation a été plus importante, alors qu'elle est passée de 63,8 % à 70,1 %. De façon globale, le pourcentage d'unités familiales ayant un avoir de retraite est passé de 67,9 % à 69,7 %. Ainsi, entre 1999 et 2005, il y a eu une sensibilisation un peu plus importante à l'accumulation d'un avoir de retraite.

Pour ce qui est de l'avoir de retraite médian, on observe globalement une légère hausse, soit de 54 711 \$ à 57 500 \$. Cependant, l'analyse par groupe d'âge révèle des baisses pour trois des quatre groupes d'âge. En effet, c'est seulement dans le groupe des 50-59 ans que l'on remarque une augmentation de l'ordre de 40 %, l'avoir de retraite médian passant de 150 828 \$ à 210 000 \$.

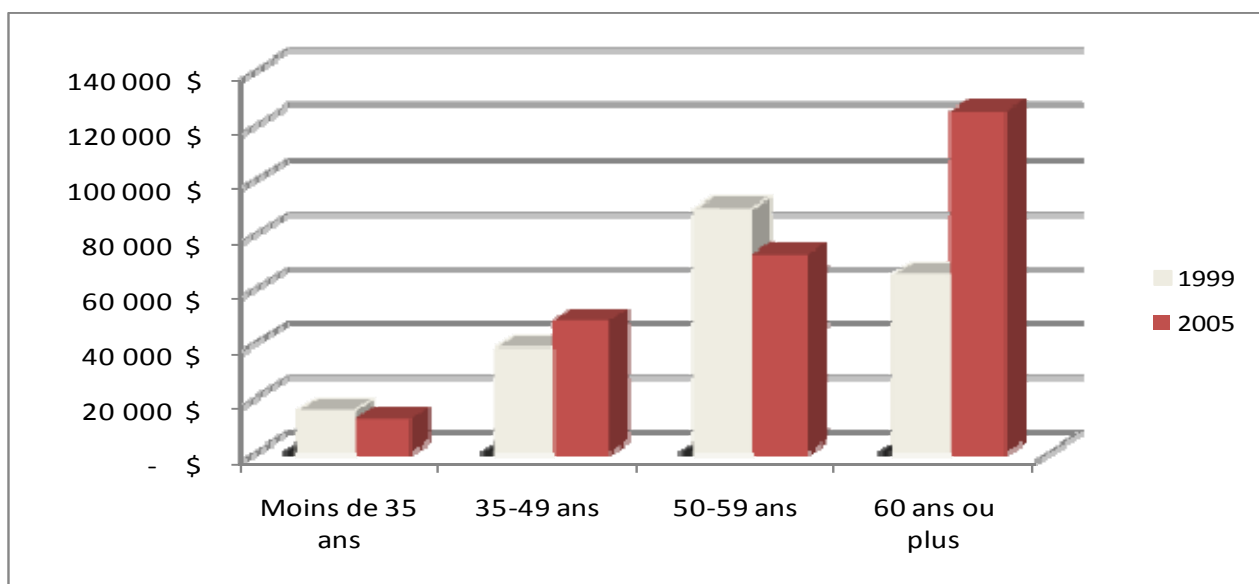
Comme le montre le graphique 3, une augmentation de l'avoir de retraite moyen est observée dans toutes les catégories d'âge, sauf pour les moins de 35 ans. Pour les 35-49 ans, l'avoir de retraite moyen est passé de 84 200 \$ à 93 346 \$, de 240 021 \$ à 282 527 \$ pour les 50-59 ans et de 207 907 \$ à 265 059 \$ pour les 60 ans et plus. Chez les moins de 35 ans, il est passé de 24 836 \$ à 21 265 \$, ce qui peut s'expliquer, en partie, par le fait que, malgré que les jeunes cotisent dans la même proportion qu'avant, ils cotisent moins ou commencent à cotiser plus tard.

Graphique 3
Évolution de l'avoir de retraite moyen des unités familiales québécoises, 1999 et 2005



Comme l'illustre le graphique 4, l'écart entre les avoirs moyens et les avoirs médians s'est agrandi sur 6 ans pour deux des quatre catégories d'âge étudiées. Chez les 35-49 ans, il a augmenté de 38 000 \$ à 48 000 \$ et pour les 60 ans et plus, il a augmenté de 65 000 \$ à 125 000 \$. Par contre, pour les moins de 35 ans, il est passé de 15 000 \$ à 12 000 \$ tandis que pour les 50-59 ans, il s'est réduit de 89 000 \$ à 73 000 \$.

Graphique 4
Évolution de l'écart entre l'avoir de retraite moyen et l'avoir de retraite médian, unités familiales québécoises, 1999 et 2005



Ainsi, de façon générale, la disparité des avoirs de retraite entre les riches et les pauvres s'est accentuée entre 1999 et 2005, plus particulièrement chez les 60 ans et plus, où l'écart est passé du simple au double en six ans.

3.3 Comparaison des avoirs de retraite privés au Québec avec ceux du reste du Canada - 2005

À titre comparatif, nous présentons dans cette section des données du Québec et du reste du Canada, afin d'en faire ressortir les principales différences. Le tableau 10 dresse un bref portrait de l'épargne-retraite des unités familiales du Québec et du reste du Canada en 2005, par type d'avoir. Le tableau 11 établit un portrait sommaire de l'épargne-retraite des unités familiales du reste du Canada.

Tableau 10

Répartition de l'avoir de retraite des unités familiales québécoises et du reste du Canada par type d'avoir, 2005

	Québec		Reste du Canada	
	Montant (en G\$)	% du total	Montant (en G\$)	% du total
AVOIRS				
Avoirs de retraite privés	385,0	100,0 %	1 244,4	100,0 %
REER/CRI	94,3	24,5 %	372,2	29,9 %
FERR	13,6	3,5 %	90,6	7,3 %
Régime de retraite d'employeur (RRE)	276,6	71,8 %	759,8	61,1 %
Autres fonds de pension	0,6	0,1 %	21,8	1,8 %

Tableau 11

Avoir de retraite agrégé, médian et moyen des unités familiales et pourcentage d'unités familiales ayant un avoir de retraite, reste du Canada, 2005

	Avoir de retraite agrégé (G\$)	% du total	Avoir de retraite médian (\$)	Avoir de retraite moyen (\$)	% des unités familiales qui en possèdent	Revenu annuel moyen des unités familiales possédant un avoir de retraite (\$)
AVOIRS						
Avoirs de retraite privés	1 244,4	100,0 %	73 000 \$	175 875 \$	70,8 %	75 935 \$
Moins de 35 ans	40,8	3,3 %	11 000 \$	29 155 \$	55,9 %	63 448 \$
35-49 ans	307,6	24,7 %	60 000 \$	127 655 \$	71,4 %	93 240 \$
50-59 ans	383,3	30,8 %	180 000 \$	270 417 \$	82,6 %	87 250 \$
60 ans et plus	512,7	41,2 %	179 000 \$	277 356 \$	77,1 %	54 163 \$

En 2005, l'avoir de retraite agrégé des résidents du reste du Canada s'établissait à 1 244 milliards de dollars. Avec un montant de 385 milliards de dollars, l'avoir de retraite des Québécois représente donc un peu moins du quart (23,6 %) de l'avoir de retraite de

l'ensemble des Canadiens. Comme les Québécois représentaient le quart des unités familiales en 2005, l'avoir de retraite des Québécois est donc, en termes relatifs, moins important que celui des autres Canadiens. Autrement dit, les Québécois sont sous-représentés dans l'avoir de retraite total des Canadiens, par rapport à leur poids démographique. Également, si l'on compare les données des tableaux 7 et 11, ils ont des revenus moyens inférieurs à ceux des Canadiens hors Québec, ce qui expliquerait en bonne partie qu'ils aient des montants d'avoirs de retraite moyens inférieurs à ceux des autres Canadiens.

Dans l'avoir de retraite des Canadiens hors Québec, les REER/CRI et FERR combinés (463 G\$) représentent 37 % du montant total, contre seulement 28 % au Québec. Les régimes de retraite d'employeur (760 G\$) représentent 61 % du total¹³ alors qu'au Québec, ces régimes occupent une place plus importante, avec 72 % de l'avoir de retraite total. L'avoir de retraite des Québécois est donc plus concentré vers les RRE.

Nous avons mentionné précédemment que, parmi les unités familiales québécoises ayant au moins un type de régime de retraite, l'avoir de retraite médian est de 57 500 \$. Dans les autres provinces, l'avoir de retraite médian est de 73 000 \$. Hormis les 50-59 ans, l'avoir de retraite médian des Canadiens hors Québec est supérieur à celui des Québécois d'au moins 20 %. Chez les unités familiales dont le soutien économique principal est âgé entre 50 et 59 ans, cet avoir est supérieur chez les Québécois, soit 210 000 \$ contre 180 000 \$ dans les autres provinces.

En matière d'avoir de retraite moyen, les Québécois et les autres Canadiens sont comparables, chez les 50 ans et plus. Chez les 50-59 ans, l'avoir de retraite moyen des Québécois est de 282 527 \$, contre 270 417 \$ pour les autres Canadiens. Chez les 60 ans et plus, cet avoir est de 265 059 \$ pour les Québécois et de 277 356 \$ pour les autres Canadiens.

Le pourcentage d'unités familiales ayant un avoir de retraite est sensiblement le même pour les Québécois et les Canadiens des autres provinces. Il n'y a que chez les 60 ans et plus que la différence est marquée, alors que 70,1 % des unités familiales québécoises ont un avoir de retraite, comparativement à 77,1 % des unités familiales des autres provinces appartenant à ce groupe d'âge. Les Canadiens plus âgés du reste du Canada sont donc plus sensibilisés à l'importance d'avoir des outils d'épargne exclusivement pour la retraite.

¹³ Les quelque 2 % restants sont de l'avoir résiduel d'autres types de régimes.

Faits saillants

L'épargne-retraite prend de plus en plus de place dans l'avoir des Québécois et les jeunes sont plus sensibilisés que leurs parents à l'importance de ce type d'épargne.

Par rapport à son poids démographique, le Québec est sous-représenté dans l'avoir de retraite des Canadiens, de même que dans les avoirs totaux.

Le pourcentage d'unités familiales ayant un avoir de retraite est sensiblement le même pour les Québécois et les autres Canadiens. Il n'y a que chez les 60 ans et plus que la différence est marquée, alors que 70,1 % des unités familiales québécoises ont un avoir de retraite, comparativement à 77,1 % des unités familiales des autres provinces appartenant à ce groupe d'âge.

L'avoir de retraite des moins de 35 ans perd du terrain, tant en termes relatifs (2,4 % de l'ensemble de l'avoir de retraite des Québécois en 2005, comparativement à 3,7 % en 1999) qu'en termes absolus (10,2 G\$ en 1999 et 9,4 G\$ en 2005).

Conclusion

L'avoir le plus important des Québécois est la résidence principale, alors que leur dette principale est l'hypothèque associée à cette résidence. L'importance relative de l'épargne-retraite dans l'avoir des Québécois est à la hausse. Cette tendance va dans le sens de l'objectif de la Régie des rentes du Québec, qui est de s'assurer de l'autonomie financière des Québécois, au moment de la retraite. Bien que le pourcentage d'unités familiales ayant un avoir de retraite est sensiblement le même pour les Québécois et les autres Canadiens (sauf chez les 60 ans et plus), cet avoir de retraite n'est toutefois pas aussi important que celui des Canadiens des autres provinces.

Dans l'ensemble, les Québécois ont relativement moins d'avoirs que les résidents des autres provinces. Toutefois, leur ratio d'endettement (par 100 \$ d'avoirs) est moins élevé, ce qui pourrait faire en sorte que les Québécois soient plus en mesure d'assurer leur niveau de vie à la retraite, en disposant de leur valeur nette (ex. : vente d'une maison nette d'hypothèque, retrait de placements non enregistrés), le cas échéant.

Bien que cette étude montre certains signes encourageants quant à la sensibilisation des Québécois à la planification de l'épargne-retraite, il reste à savoir si cette situation permettra aux Québécois de s'assurer un revenu suffisant pour maintenir leur niveau de vie à la retraite, tant à l'heure actuelle que dans l'avenir. Une étude de la Régie datant de 2008¹⁴ montre l'importance d'avoir des taux de cotisation et des rendements adéquats dans les différents véhicules d'épargne-retraite, plus spécifiquement dans les véhicules d'accumulation de capital, pour arriver à cette fin. Pour la Régie, les efforts d'innovation en matière de mécanismes d'épargne-retraite adaptés aux entreprises doivent donc continuer, de même que le travail d'information, aussi bien au sein des entreprises qu'auprès des travailleurs québécois.

¹⁴ Voir *Les revenus de retraite au Québec : Déterminants de la situation actuelle et projection jusqu'en 2035*, Régie des rentes du Québec (2008).

Bibliographie

RÉGIE DES RENTES DU QUÉBEC, *Les revenus de retraite au Québec : Déterminants de la situation actuelle et projection jusqu'en 2035*, texte rédigé par Guillaume Barrette, Geneviève Chabot et Georges Langis, 2008.

STATISTIQUE CANADA, *Cotisations à un REER et retraits en revue*, revue Perspective, printemps 1998, texte rédigé par Ernest Akyeampong, 1998.

STATISTIQUE CANADA, *Programmes de revenu de retraite*, 2005.